



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z  
IBAN FR76 1027 8116 1000 0202 1820 985

## COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du vendredi 23 octobre 2020 à 13h30

- Présent(e)s (7) : NIVELON Gérald, Président  
BESSON Dominique, CIPIERE Julien, FILLEUX Jo, MESTRE Philippe, PERCHET Angélique, TSVETKOVA Sirma
- Excusé(e)s (3) : DILDARIAN Jean-Claude, REGENT Carine, SERRE Jean-Paul
- Invité(s) (1) : THIVOLET Eric



### 1. Conséquence du couvre-feu applicable à compter du samedi 24 octobre

#### a) *Eléments de contexte*

Annnonce par le Premier Ministre du passage de l'ensemble du département en Zone d'Alerte Maximale à compter du samedi 24 octobre, avec application du couvre-feu. Au moment de la tenue du Bureau Directeur, nous restons en attente de l'arrêté de la Préfecture du Puy-de-Dôme concernant la mise en œuvre de cette annonce du Gouvernement.

Le Bureau Directeur prend position sur la base des éléments évoqués ci-dessus avec application dès le samedi 24 octobre.

#### b) *Compétitions concernées*

Les compétitions concernées pour le Comité Départemental sont :

- 5x5 : PRF, DF2, PRM, DM2, DM3, Championnat Entreprises, Challenge Loisirs
- 3x3 : Toutes rencontres catégories Seniors (Championnat de clubs et Super League)

#### c) *Décisions du Bureau Directeur*

- Journée prévue le 24 et 25 octobre 2020  
**Pour les divisions concernées, toutes les rencontres prévues dans les équipements sportifs du département sont remises « sine die ».**
- Suspension des compétitions

**Pour les divisions concernées, le championnat est suspendu jusqu'à la levée du statut de Zone d'Alerte Maximale par l'Etat.**

Un délai raisonnable dont la durée sera fixée conformément aux décisions de la Fédération sera appliqué à la date de levée du statut pour permettre une réathlétisation des licenciés dans l'incapacité matérielle de s'entraîner.

Concernant les compétitions pour les catégories jeunes, celles-ci sont maintenues. Le Bureau Directeur rappelle l'importance du respect des gestes barrières et des consignes sanitaires fixées dans le protocole établi par la Fédération.



63, Avenue Barbier Daubrée  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>  
Courriel : [contact@basket63.com](mailto:contact@basket63.com)



web



## **2. Ré aménagement des compétitions départementales**

Les éléments validés par le Bureau Directeur du 12 octobre 2020 ne seront pas appliqués en l'état. Une nouvelle option d'aménagement des compétitions va être étudiée par le Bureau Directeur puis soumise au Conseil des Président.e.s avant présentation au Comité Directeur.

Nous nous dirigeons selon toute vraisemblance vers une reprise éventuelle des compétitions régulières pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le Bureau Directeur espère que ce délai pourra être raccourci, mais il sera la base de travail pour le réaménagement des formules de compétitions Seniors.

Dans la continuité de la décision du Bureau Fédéral, le Comité Départemental étudiera la prolongation de la saison le plus tard possible la saison sportive se terminant le 30 juin.

## **3. Tournoi Inter Comité (TIC) du 31 octobre 2020 à Chauriat et Vertaizon**

### *a) Aménagement du Tournoi des Etoiles (validation de la consultation à distance)*

Le Président revient sur les échanges qui ont eu lieu dans la semaine concernant la position prise sur le Tournoi des Etoiles et la proposition qu'il a formulé aux autres Comités du secteur auvergnat dans l'urgence, lors de l'Assemblée Générale de la FFBB au Touquet. . Le cadre convenu avec les autres Présidents de CD est le suivant :

- 2 équipes composées de joueuses et joueurs issus des 4 comités.
- L'objectif prioritaire étant d'amener au Tournoi des Etoiles 2021 les joueuses et joueurs ayant le meilleur potentiel.
- Concernant la mise en œuvre de cette décision, le cadre général est le suivant :
  - Chaque équipe devra être composée de 10 joueurs minimum et de 12 joueurs maximum
  - La répartition des joueuses et joueurs sera à l'initiative des techniciens des Comités :
    - Pas de consigne de répartition des joueurs par niveau (1 équipe forte, 1 équipe moins forte par exemple).
    - Pas de consigne de quota minimum de joueurs et de joueuses pour chaque Comité
  - L'encadrement de chaque équipe sera confié à 2 entraîneurs :
    - Féminine : 1 entraîneur du 03 + 1 entraîneur du 15 + 1 entraîneur du 43 + 1 entraîneur du 63. La composition des binômes pour chaque équipe sera convenu entre techniciens.
    - Masculins: 1 entraîneur du 03 + 1 entraîneur du 15 + 1 entraîneur du 43 + 1 entraîneur du 63. La composition des binômes sera convenu entre techniciens
- Chaque Comité fournira 1 arbitre pour accompagner la délégation
- Un chef de délégation unique sera désigné d'un commun accord entre les Présidents de Comité

La Commission Jeunes Talents a demandé que cette position prise par le Président seul soit confirmée par le Bureau Directeur puisque différente de la dernière position prise par le Bureau Directeur.

**Le Bureau Directeur consulté à distance le 22 octobre a confirmé à l'unanimité la position prise par le Président du Comité et à cette occasion a confirmé la confiance qu'il lui témoigne pour prendre de telles initiatives sans en avoir à référer au Bureau Directeur lorsque cela s'avère nécessaire.**



b) *Tournoi Inter Comité du 31 octobre 2020*

En conséquence des dernières annonces gouvernementales, nous sommes sollicités par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pour connaître notre position sur le maintien ou non du TIC du 31 octobre.

Après discussion, le Bureau Directeur indique que le Comité du Puy-de-Dôme ne s'opposera pas à l'annulation du TIC du 31 octobre pour le secteur Auvergne, position qui apparaît comme étant la plus sage dans le contexte sanitaire actuel.

En revanche compte tenu du nombre limité de participants clairement identifiés et de l'isolement des groupes, le Bureau Directeur décide du maintien de la journée Pré CIC et de la journée CIC au CREPS de Vichy Auvergne lundi et mardi à venir.

Les conditions sanitaires d'un établissement public de l'Etat associées au protocole mis en place par les staffs techniques nous apparaissent comme étant suffisants pour garantir la protection de la santé des participants.

Ce rassemblement permettra un temps de détection permettra d'envisager la composition des équipes communes de nos Comités au Tournoi des Etoiles, même si nous sommes conscients que cet évènement aura de plus en plus de mal à être maintenu dans l'état actuel des choses.

**Accord du Bureau Directeur**

NIVELON Gérald  
Président du Comité

CIPIERE Julien  
Secrétaire Général